

**AUX MEMBRES DU CONSEIL
PROVINCIAL DU HAINAUT**

Le 12/03/2021,

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le **Conseil provincial se réunira le 23 mars 2021, à 10 heures 00, au Hall Omnisports de Hainaut Sports, rue Saint-Antoine, n° 1 à HAVRE.**

Je vous prie de considérer la présente comme convocation à cette séance dont vous trouverez, ci-contre, l'ordre du jour.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

**Le Directeur Général provincial
Sylvain UYSTPRUYST**



CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT

Séance du 23 mars 2021

ORDRE DU JOUR

Séance publique

QUESTIONS ORALES D'ACTUALITÉ

1. Premier bilan provisoire de l'opération paniers solidaires pour les étudiants en difficulté, portée de l'implication de notre réseau Condorcet et appel coordonné dans nos institutions.- Question de M. le Conseiller provincial David JADOUL.
2. Actions concrètes de notre Province de Hainaut face aux prochains épisodes de sécheresse.- Question de M. le Conseiller provincial David JADOUL.
3. La prochaine réflexion du Parlement wallon sur la réforme de la fiscalité immobilière, les mesures déjà prévues par la Déclaration de politique régionale pour 2024 et l'impact potentiel de la crise du COVID19 sur le précompte immobilier ainsi que le positionnement de la Province de Hainaut et des Provinces wallonnes face à ces éléments d'actualité.- Question de Mme la Conseillère provinciale Manuella SENECAUT.

DIVERS - COMMUNICATIONS

4. "2021, année créative - Participons à la solution".- Intervention de M. le Député provincial Serge HUSTACHE.

ORGANISATION DES SERVICES ET INSTITUTIONS

5. Création de la Régie provinciale ordinaire « RESSORT » et Apport d'universalité à titre gratuit de l'ASBL "Les Tourelles" suivi de la dissolution de ladite ASBL apporteuse.
6. Création de la Régie ordinaire "Anim'Hainaut".- Apport d'universalité à titre gratuit de l'ASBL "Centres d'Hébergement et de Formation de Cadres du Hainaut" suivi de la dissolution de ladite ASBL apporteuse.
7. Création de la Régie ordinaire "LES RHIZOMES".- Apport d'universalité à titre gratuit de l'ASBL "IMP du Hainaut" – section Marchienne-au-Pont suivi de la dissolution de ladite ASBL apporteuse.

REPRÉSENTATIONS

8. ASBL RESEAU QUALITE SUD (REQUASUD) - Adhésion de la Province de Hainaut.

ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS

9. Acquisition de matériel horticole pour toutes les institutions provinciales et régies ordinaires provinciales - Approbation des conditions et du mode de passation (2021/008 ID : 946).
10. Marché public du Service fédéral des Pensions – Contrat-cadre d'assurance collective hospitalisation aux administrations provinciales et locales en vertu de l'article 21, 5° de la loi du 18 mars 2016 (21/013/VV).

11. Fourniture, support et maintenance dans le domaine des réseaux et de la sécurité : solutions software et hardware (inst 117 : DGSI) – Modification du budget envisagé (2020/207 ID : 902).
12. MONS - Athénée Provincial Jean d'Avesnes, avenue Gouverneur E. Cornez, n° 1 - Remplacement des menuiseries extérieures du bloc D - UREBA EXCEPTIONNEL - n° de bâtiment : S-53405-03-B02 (P/35111 ID 1110).
13. LEUZE-EN-HAINAUT - Athénée provincial - Réfection des toitures et assainissement des combles - UREBA (PPT 2022 - S- 57048-01-B23 - P/37046 - ID 1441).
14. MORLANWELZ - Athénée provincial mixte Warocqué, Rue de l'Enseignement, 8 Centre Sportif.- Réfection et isolation des toitures - UREBA EXCEPTIONNEL - n° de bâtiment : S-56057-01-B24 (P/35069 - ID 1067).
15. COLFONTAINE - Lycée technique Hornu-Colfontaine - site 1, Avenue Fénélon, 48 - Remplacement des menuiseries extérieures - UREBA EXCEPTIONNEL - N° de bâtiment : S-53064-01-B01 (P/35129 - ID 1126).
16. Cathédrale Notre-Dame de Tournai.- Délégation de maîtrise d'ouvrage à la Ville de Tournai.

CULTES

17. Fabrique d'église orthodoxe Saint-Phocas à Tournai - Analyse du compte pour l'exercice 2019.
18. Fabrique d'église orthodoxe Saints Cosme et Damien à PERONNES-LEZ-BINCHE.- Analyse du compte de l'exercice 2020.
19. Mosquée Al Imane à CUESMES.- Analyse du compte pour l'exercice 2019.
20. Mosquée Abou Bakr à TOURNAI .-Analyse du compte de l'exercice 2020.
21. Mosquée Hz Omer à HENSIES.- Analyse du budget 2021.

FISCALITÉ PROVINCIALE

22. Covid-19 – Mesures de soutien via un allègement de la fiscalité locale pour les secteurs du spectacle et des divertissements et les autres secteurs plus particulièrement touchés.

Huis clos

COMPTABILITÉ PROVINCIALE

23. Désignation du receveur spécial à l' "Espace Formations" à PONT-A-CELLES (735/311).

REPRÉSENTATIONS

24. ASBL RESEAU QUALITE SUD (REQUASUD) - Désignation d'un représentant provincial (AG).
25. Centre pour l'Agronomie et l'Agro-Industrie de la Province de Hainaut (CARAH).- Désignation des représentants provinciaux (AG/CA)

GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL NON ENSEIGNANT

26. Direction générale des Systèmes d'Information - Promotion - Directeur en chef A7 SP.

□ **ORGANISATION DES SERVICES ET INSTITUTIONS**

27. **Création de la Régie ordinaire "LES RHIZOMES". - Désignation de l'administrateur et du receveur.**
28. **Création de la Régie provinciale ordinaire « RESSORT» .- Désignation de l'administrateur et du receveur.**
29. **Création de la Régie ordinaire "Anim'Hainaut ".- Désignation de l'administrateur et des 2 receveurs.**

Premier bilan provisoire de l'opération paniers solidaires pour les étudiants en difficulté, portée de l'implication de notre réseau Condorcet et appel coordonné dans nos institutions

Monsieur le Gouverneur,
Mesdames, Messieurs les membres du Collège provincial,
Chers Collègues,
Monsieur le Directeur général,

Comme vous le savez, en cette période très compliquée, les institutions du Pôle hainuyer ont développé un système de distribution de paniers solidaires à destination des étudiants ayant subi une baisse de revenus en raison de la crise sanitaire de Covid19.

On sait que du 1^{er} mars au 30 juin, des relais « Student Food Service » seront accessibles, une fois par semaine, aux étudiants dans le besoin sur présentation de leur carte d'étudiant.

Je désirerais savoir, en l'état, l'état des demandes dans les différents points provinciaux qui participent à l'opération ?

J'ai pu lire récemment que l'antenne de Mons d'Hainaut Seniors a réalisé aussi des actions en ce domaine, d'autres services font de même évidemment ici et là...

Un appel coordonné à des dons financiers même limités (nous savons l'état de nos finances provinciales...) ne serait-il pas nécessaire au travers de nos institutions et ASBL vers un point central bancaire Condorcet ?

Nous savons que la Fédération Wallonie-Bruxelles agit également pour pallier les carences mais les demandes sont nombreuses.

La situation de précarité est évidemment insupportable pour toutes les catégories sociales qui sont touchées par ce phénomène mais il est vrai que voir une série de nos étudiants dans une détresse incroyable montre que décidément le monde ne tourne pas toujours très rond...

Je vous remercie.

David JADOUL,
Conseiller provincial.

Actions concrètes de notre Province de Hainaut face aux prochains épisodes de sécheresse

Monsieur le Gouverneur,
Mesdames, Messieurs les membres du Collège provincial,
Chers Collègues,
Monsieur le Directeur général,

Comme vous le savez, nous connaissons, depuis plusieurs années, des épisodes de sécheresses importantes qui pourraient se multiplier dans les prochaines années d'après les prévisions de nos climatologues.

La plate-forme Wallonne du GIEC, dans sa lettre n°18 de novembre 2020 indique, tout en mettant des réserves, qu'on pourrait avoir une augmentation des précipitations en hiver, parfois de fortes précipitations mais, qu'en contrepartie, on pourrait avoir une diminution des précipitations plus modérée lors des autres saisons ce qui n'arrangerait pas notre agriculture en Wallonie.

Nos agriculteurs sont directement impactés par cette situation mais il en est de même d'autres opérateurs.

On se souviendra que certaines communes wallonnes ont dû limiter la consommation d'eau des habitants dans le Luxembourg durant l'été 2019 et 2020.

Cette situation pose évidemment la question de notre action provinciale envers le climat et notre bilan en tant que Province.

Impossible de tout passer en revue, je désirerais donc me cibler sur deux points :

- a) Y-a-t-il une action spécifique d'Hainaut Développement ou du Carah pour aider les agriculteurs dans cette politique d'adaptation des cultures et de l'élevage aux nouvelles données climatiques ?
- b) Qu'en est-il de la politique menée par Hainaut Gestion Patrimoine en ce qui concerne la récupération des eaux de pluie et récupération, avec filtrage, pour réduire notre empreinte écologique globale et donc notre consommation d'eau de ville ?

Je me doute que ce type de sujet environnemental est évidemment très vaste, raison pour laquelle, je me suis permis de la limiter à deux questions précises.

Je ne doute pas que le Collège provincial aura à cœur d'établir, dans les prochaines années, un inventaire didactique voire un mini-site de tout ce qu'il réalise pour permettre à notre institution provinciale de réduire son empreinte carbone ...

Je vous remercie.

David JADOUL,
Conseiller provincial.

**La prochaine réflexion du Parlement wallon sur la réforme de la fiscalité immobilière,
les mesures déjà prévues par la Déclaration de politique régionale pour 2024 et
l'impact potentiel de la crise du COVID19 sur le précompte immobilier
ainsi que le positionnement de la Province de Hainaut et
des Provinces wallonnes face à ces éléments d'actualité**

Monsieur le Gouverneur,
Mesdames, Messieurs les membres du Collège provincial,
Chers Collègues,
Monsieur le Directeur général,

Comme vous le savez, nous ne cessons de discuter au sein de ce Conseil de l'implacable conséquence du financement des zones de secours hainuyères et leurs conséquences sur nos budgets et surtout nos politiques provinciales.

Il nous a été expliqué lors des derniers conseils qu'il n'y avait en fait aucune obligation pour nous de participer à ce financement. Nous avons donc fait œuvre de générosité... masochiste.

Je crains que les prochaines années ne voient un second grand dossier répétitif, une nouvelle saga provinciale, à savoir la fiscalité immobilière.

Comme vous le savez, la dernière Déclaration politique régionale a prévu une réduction fiscale forfaitaire sur le précompte immobilier pour les propriétaires occupant leur maison et une hausse de l'abattement fiscal sur les droits d'enregistrement pour l'habitation propre et unique avant 2024 ce qui va nous impacter directement si ceci est appliqué.

Sur cette décision, nous n'avons pas eu de possibilité de rectifier ce point et qui est un élément en plus qui va nous fragiliser...

Dans le même registre, je m'inquiète, et là c'est pour bientôt, des moins-values des recettes émanant du précompte immobilier suite à la crise du Covid19. On sait que les Communes s'inquiètent. Avons-nous des précisions depuis la dernière intervention de Monsieur le Président du Collège provincial ?

Outre ces éléments, comme vous le savez aussi, un grand débat est lancé au Parlement wallon sur une réflexion quant à une future réforme de la fiscalité immobilière...

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la Wallonie a repris en main le service du précompte immobilier qui était perçu jusqu'alors par le Fédéral. En soi, pas une mauvaise chose !

Or, on sait que l'essentiel des 2 milliards est majoritairement destiné aux pouvoirs locaux dont... les Provinces wallonnes. Beaucoup s'interrogent sur la nécessité de revoir l'ensemble de la fiscalité immobilière...

Nous avons un peu de temps... La prochaine réforme de l'Etat se profilant pour l'après 2024.

Cependant, je demande à ce que notre Collège provincial soit particulièrement attentif aux débats qui se dérouleront en avril prochain.

Si la volonté de réformer la fiscalité immobilière considérée comme injuste et complexe peut se comprendre, il ne faudrait pas non plus que tout cela se fasse au détriment de nos Provinces wallonnes

Et je m'inquiète déjà, car même si le Député-rapporteur Paul Furlan à la base d'un rapport qui sera présenté en avril prochain et qui servira de discussion avec des experts sur le sujet est dans la modération, ce dernier indique toutefois déjà dans un récent article, publié dans le journal Le Soir je cite « *La répartition des compétences entre plusieurs niveaux de pouvoir n'aide pas à mettre en place une fiscalité performante...* ».

En soi, là aussi, on peut comprendre l'idée de simplifier mais nous devons être très attentifs aux conclusions.

Comme vous le savez, l'imposition des 60% du financement dans les zones de secours pour soulager les communes nous a été appliquée... durement.

Il conviendrait que cela ne se reproduise pas avec le précompte immobilier où la Région pourrait être tentée de reprendre en main cela et réduire notre part provinciale pour aider, une nouvelle fois, les communes dont les finances seront toujours dans un état difficile ou d'alléger les charges des budgets wallons futurs.

Car soyons clair, bien plus que le Fond des Provinces, si on touche aux additionnels au précompte immobilier,... On ne s'en sortira pas.

On sait également que les communes, dans le cadre de l'UVCW, reviennent aussi sur les coûts importants dans les zones de police, on connaît les difficultés mais aussi la musique.

Je ne veux pas être oiseau de mauvais augure mais prévenir, c'est guérir aussi...

En conséquence,

Je désirerais savoir si l'Association des Provinces Wallonnes sera consultée dans le cadre de ce grand débat wallon ? Quelle sera sa position ?

Je désirerais également savoir si les Provinces ont pu bouger quelque peu la DPR concernant la proposition de réduction linéaire forfaitaire du précompte immobilier prévue avant 2024.

Plus largement, et même si notre Député provincial Serge HUSTACHE a déjà pu mentionner ce point lors d'un précédent Conseil provincial, peut-on apporter plus de précisions sur les moins-values potentielles des recettes générales du précompte immobilier ?

Enfin, il nous a été expliqué que nous nous sommes plaints des impositions de la Région et qu'alors que nous n'étions pas obligés de payer, nous avons fait preuve de générosité. Quelle sera notre position pour les prochaines années ? Est-il concevable de faire marche arrière ?

Je remercie le Collège provincial pour les réponses apportées à mes demandes.

Manuella SENECAUT,
Conseillère provinciale.